

GRÂCE-HOLLOGNE 2000

Culture :
Fureur de lire



Social :
Régie de quartier



Economie :
PFS web



Avec ce numéro,
le calendrier
des ramassages
de déchets.



Retrouvez-nous sur internet :
www.grace-hollogne.be

édito



Il y a peu, nos boîtes aux lettres ont accueilli un courrier peu banal de l'Administration communale, car l'envoi était adressé

personnellement et nominativement à tous les Belges de plus de 18 ans, auxquels se sont ajoutés un bon millier de concitoyens "européens". Le carton ainsi parvenu n'est ni une invitation à une quelconque festivité, ni une notice d'informations ou encore moins un prospectus publicitaire. C'est, selon le jargon employé en la circonstance, ce que l'on appelle une CONVOCATION ELECTORALE. De quoi s'agit-il en réalité ? Très précisément, il appartient aux 14.600 électeurs que compte Grâce-Hollogne, de désigner ou mieux d'élire les 27 Conseillers communaux et les 9 Conseillers provinciaux (du District de Saint-Nicolas / Grâce-Hollogne) appelés à assumer la gestion respectivement de notre Commune et de la Province de Liège, pour une période de 6 ans allant jusqu'au 31 décembre 2006. C'est déjà en dire toute l'importance. Et cependant, certains, qui constituent fort heureusement une minorité, tournent le dos à l'événement, le diminuent et réagissent négativement : "Encore voter ! A quoi cela sert-il ? Si je pouvais...". C'est sans doute le moment de rappeler que, de par le monde, des peuples entiers rêvent en vain de pouvoir se prononcer comme vous êtes appelés à le faire. C'est aussi le moment de se souvenir des combats que certains ont longuement menés, allant même jusqu'au sacrifice de leur vie, pour conquérir enfin, après la Première Guerre Mondiale, le SUFFRAGE UNIVERSEL PUR ET SIMPLE qui fut d'application sur le plan communal pour les hommes et les femmes, dès 1921. Etre électeur, ce n'est pas un devoir ou une obligation, c'est surtout et avant tout, un droit chèrement acquis. Ne le galvaudons pas ! Je vous invite à être tous présents le dimanche 8 octobre prochain.

Maurice MOTTARD,
Bourgmestre.

septembre
2 0 0 0

Info Administration

Comment voter électroniquement?

Conditions d'électorat pour les Belges aux élections provinciales et communales

- ⌚ Etre Belge.
- ⌚ Etre âgé de 18 ans accomplis.
- ⌚ Etre inscrit aux registres de population de ladite commune.
- ⌚ Jouir des droits civils et politiques.

Conditions d'électorat pour les citoyens européens aux élections communales

- ⌚ Etre ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.
- ⌚ Etre âgé de 18 ans accomplis.
- ⌚ Etre inscrit aux registres de population d'une commune belge.
- ⌚ Jouir des droits civils et politiques.
- ⌚ Se faire inscrire sur la liste des électeurs avant le 1er août 2000.

Comment voter valablement

- ⌚ En tête de liste ou
- ⌚ En regard du nom d'un ou de plusieurs candidats.
- ⌚ Ne jamais voter sur des listes différentes.

Peuvent voter par procuration

- ⌚ Les personnes malades et/ou handicapées.
 - ⌚ Les personnes empêchées pour des raisons professionnelles ou de service.
 - ⌚ Les bateliers, les marchands ambulants et les forains.
 - ⌚ Les prisonniers.
 - ⌚ Les électeurs empêchés par leurs convictions religieuses.
 - ⌚ Les étudiants.
 - ⌚ Les personnes qui résident temporairement à l'étranger.
- Introduire la demande à temps et présenter l'attestation requise. Renseignez-vous à la maison communale.

Conditions d'éligibilité pour les élections communales

- ⌚ Etre électeur et conserver les conditions d'électorat.
- ⌚ Ne pas être déchu du droit d'être élu à la suite d'une condamnation.

Conditions d'éligibilité pour les élections provinciales

- ⌚ Etre Belge.
- ⌚ Etre âgé de 18 ans accomplis.
- ⌚ Etre inscrit au registre de population d'une commune de la province.
- ⌚ Continuer à jouir des droits civils et politiques.

au sommaire

Info Administration

Voter électroniquement (page 2)

Sport

Le Judo Budokwai Club (page 3)

Culture

La fureur de lire (page 4)

Cadre de vie

La Siroperie Delvaux (page 5)

Economie

PFSweb (page 6)

Emploi et formation

La formation continue (page 8)

Social

Régie de quartier (page 9)

Commémoration

Julie et Melissa (page 10)

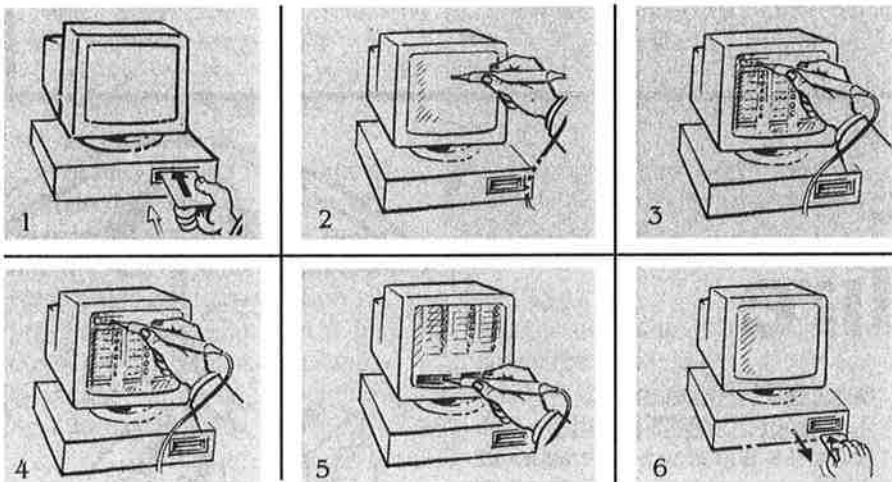
"La question Royale" (page 11)

Environnement

Embellissement (page 12)

Comment voter électroniquement

1. L'électeur introduit la carte magnétique dans la fente du lecteur.
2. L'électeur prend le crayon optique et le tient bien horizontalement.
3. L'électeur choisit la liste pour laquelle il veut exprimer son suffrage en pointant la zone où elle est inscrite.
4. L'électeur a 2 manières d'exprimer son vote:
 - soit voter en tête de liste
 - soit voter pour un ou plusieurs candidats



5. Si l'électeur se trompe, il n'y a pas de problème: il peut annuler son vote en bas à gauche et recommencer l'opération. Si l'électeur est d'accord, il doit confirmer son vote en bas à droite.
6. Après confirmation, la carte sort de la machine et l'électeur la remet au président du bureau.

P.S. La procédure de vote précitée est suivie avec la même carte magnétique d'abord pour l'élection du conseil provincial et ensuite pour l'élection du conseil communal. N'oubliez pas de confirmer après chaque choix! Immédiatement après le vote, l'électeur peut opter pour la visualisation des votes exprimés. A cet effet, l'électeur réintroduit sa carte magnétique dans la fente du lecteur; il ne peut cependant plus rien changer.

Sport

Le Judo Budokwai Club de Grâce-Hollogne

J
U
D
O

BUDOKWAI
Grâce-Hollogne
04/233 57 18

Unique club de Judo de notre entité affilié à la Ligue Belge/Ligue francophone de Judo, seule fédération reconnue par le Comité olympique et la Fédération internationale et habilitée à délivrer les grades officiellement validés par le Kodokan de Tokyo, le Judo Budokwai Grâce-Hollogne a été créé en mars 1966 par Michel STAS, élève de Robert GEIRNAERT

et son fil Raphaël, ancien compétiteur du JC NEUPRE.

Occupant depuis le début de ses activités la conviviale – mais de plus en plus petite – salle de gymnastique de l'école communale de la rue des Champs, le club met l'accent sur le développement harmonieux des jeunes, assuré par un enseignement de qualité, garanti



par la présence de ceintures noires expérimentées et diplômées de l'ADEPS (Francis GHYSE, ceinture noire 4^{ème} Dan et Raphaël STAS, ceinture noire 2^{ème} Dan).

(Suite page 4)

Téléphones

Michel Stas, Président : 04.233.57.18

Haochine Fatima, Secrétaire : 0495.233.329

Suite à l'augmentation exponentielle du nombre d'affiliés, octobre 1999 a vu la mise en place d'un cours de psychomotricité (4 à 7 ans) et une plage horaire a été réservée aux entraînements spécifiques des compétiteurs.

Ces derniers, bien qu'en nombre encore très réduit, ce sont hissés

cette saison à la 14^{ème} place – sur 183 clubs inscrits – du challenge provincial des compétitions amicales.

L'objectif premier du club n'est cependant pas de produire des champions à tout prix, mais plutôt de former des techniciens qui, en toutes circonstances, sauront mettre en évidence la qualité de

l'enseignement prodigué par leurs moniteurs.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez utilement vous adresser à la salle, sise rue des Champs, 75 à 4460 Grâce-Hollogne, les jours de cours.

Culture

La fureur de lire

Comme chaque année, la Foire du livre aura lieu à Grâce-Hollogne les 21 et 22 octobre 2000.

C'est la 8^{ème} du genre qui se tient dans le cadre de " La fureur de lire ", manifestation organisée par la Communauté française et qui se veut être un panel d'activités culturelles pour petits et grands.

Voici le programme de cette manifestation :

Mercredi 18 octobre de 14H à 16H30 :

Bibliothèque communale – rue des Alliés 33 – à Grâce-Hollogne
Heure du Conte. Un animateur raconte des histoires aux enfants de 3 à 12 ans.

Samedi 21 et dimanche

22 octobre de 10H à 19H :

Salle " Le Beaulieu " - rue Jean Jaurès 15 – à Grâce-Hollogne
8^{ème} Foire du livre d'auteurs locaux, régionaux, d'occasion et de collection.

Des vendeurs, amateurs et professionnels, viendront proposer leurs livres.

Présence d'éditeurs Belges : Dricot, Noir Dessin Production, ...

Dimanche 22 octobre de 15H à 18H :

Dédicaces de dessinateurs de bande dessinée : E.Aidans, Batem, E.Civiello, M.Constant, D.Courtois, D.Desorgher, Frank, M.Hardy (?), Hausman, Kiko, J-M.Lismonde, B.Sokal (?), J.Sondron, Vink (?), F.Walthéry, E.Warnauts.



Dédicaces de romanciers Belges : C.Corthouts, X.Deutsch, C.Libens (?), M.Rapaille, ...

Dimanche 22 octobre à 16H :

Bibliothèque communale – rue des Alliés 33 – à Grâce-Hollogne
Rencontre-débat avec Michel BOUFFIOUX, journaliste : " Le journal du Mardi, un Objet Médiatique Non Identifié ".

Mercredi 25 octobre de 14H à 16H30 :

Bibliothèque communale – rue des Alliés 33 – à Grâce-Hollogne
Après-midi récréatif : " passages " Animations pour les enfants de 5 à 12 ans : bricolages, heure du conte, ...

Jeudi 26 octobre de 13H30 à 16H :

" Athénée royal de Montegnée " - rue F.Bernard 1 – à 4420 Montegnée



Photo : J-J Serol

Rencontre avec l'écrivain Nicole MALINCONI qui viendra parler de sa passion pour l'écriture et de son œuvre à des étudiants du secondaire.

Samedi 28 octobre à 20H :

Salle de gymnastique de l'Ecole Georges Simenon - rue J.Heusdens 24 - à Grâce-Hollogne
" Si jeunesse perd ... Plus rien ", par le Théâtre de la Renaissance.
Spectacle interactif.

A quoi ressemblera la société de demain dont les adultes seront pour la plupart ces jeunes qui, aujourd'hui, se sentent abandonnés voire trahis par la génération précédente, celle qui devrait faire d'eux des citoyens responsables dans une société démocratique . Avec un débat après la pièce.

Informations et réservations :

Tél. : 04 239 69 29

Les livres, on aime!

A Grâce-Hollogne, nous bénéficions d'un réseau public de la lecture très performant.

" Amener le livre au public ", tel est le slogan et le leitmotiv du responsable des bibliothèques de l'entité.

BIBLIOTHEQUE LOCALE - PIVOT

Rue des Alliés, 33

à 4460 Grâce-Hollogne

Contact : Tony LOPA

Tél. : 04.239.69.29 et

Fax. : 04.239.69.26

Adresse e-mail :

bibli.gracehollogne@bibli.cfwb.be

Heures d'ouverture :

Lu., Ma., Ve. 14H-19H, Me. 13H30-16H30, Sa. 10H-14H

Section adultes, section jeunesse, salle de lecture. **Consultation d'Internet gratuite.**

DEPOTS :

- Avenue de la Gare 139
Grâce-Hollogne
Lu. 18H-20H / Je. 17H-19H
Tél. : 04.250.22.74
- Rue Grande 86
Grâce-Hollogne
Ma. 17H-19H / Ve. 17H-19H
Tél. : 04.235.90.80
- Rue P.Janson 209
Grâce-Hollogne
Ma. 15H-17H / Ve. 17H-19H
Tél. : 04.233.62.87
- Place de l'Eglise 1
Grâce-Hollogne
Me. 14H-16H / Di. 9H30-12H

Arrêts du Bibliobus de la Province de Liège :

Horion-Hozémont : le 1er et le 3ème vendredi du mois de 9H à 10H15

Rue du Onze Novembre, devant l'école.

Velroux : le 1er et 3ème jeudi du mois de 9H à 9H45

Rue du Village, devant l'école.

Le rendez-vous lecture

C'est un club de lecture où les amoureux de belles pages de littérature se retrouvent une fois par mois pour échanger leurs impressions et discuter d'un livre que tous les participants ont lu. C'est (presque) comme chez Bernard Pivot à " Bouillon de culture ".

Les prochains rendez-vous auront lieu les jeudi 19 octobre, 23 novembre et 14 décembre à la bibliothèque de la rue des Alliés à Grâce-Hollogne, à 19H . Venez vous immerger en lecture !

Contact et infos :

Monique THIRY : Tél. : 04.250.47.56



Cadre de vie

les produits de la Siroperie Delvaux

se vendent bien

Depuis plus d'un siècle, un artisan de la commune régale nos tartines grâce à son délicieux sirop.

C'est en effet, en 1887 que l'arrière grand-mère de Joseph Delvaux a créé une siroperie dans le village de Fontaine à Horion-Hozémont. Cela fait ainsi quatre générations que de parents à enfants, se transmettent les recettes de fabrication du succulent sirop artisanal Delvaux.

La spécificité de la siroperie Delvaux est qu'elle est une

entreprise artisanale, qui utilise pour ses préparations des fruits d'une très grande qualité et qui n'ont pas été traités aux pesticides (l'utilisation des pesticides ou d'autres substances se fait surtout pour les arbres fruitiers à basses ou moyennes tiges ; or les fruits utilisés à la siroperie proviennent, pour la plupart, d'arbres à hautes tiges). La préparation du sirop se fait à base de pommes et de poires et parfois même de prunes. Après un long processus de cuisson, de pressage et de raffinage, les fruits

sont transformés en un sirop naturel sans adjonction de colorants ou de conservateurs, les déchets, quant à eux, servent à nourrir le bétail pendant l'hiver.

Avec 1000 Kg de fruits, on obtient environ 125 Kg de sirop naturel, dont la teneur en matière sèche (c'est la haute concentration de matière sèche qui permet de ne pas recourir à des conservateurs) avoisine les 77% !

La gamme des produits de la siroperie est volontairement

limitée à quatre sirops : le sirop sans sucre ajouté à base de pommes et de poires (avec une dominante de pommes car ce fruit est meilleur pour les personnes qui souffrent du diabète, la poire contenant plus de sucre) ; le sirop moitié pommes, moitié poires avec adjonction de sucre normal ou de canne (maximum 15%) ; le sirop " spécial doux " avec adjonction de sucre (maximum 25%) ; et enfin, la spécialité de la maison, le " Poiret Delvaux " qui consiste à utiliser toute la chair de la poire (sans le trognon).

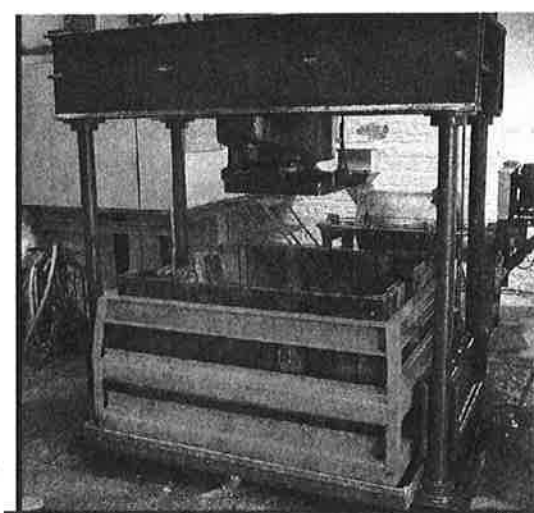
La famille Delvaux produit et vend également une gamme de pâtes à tartiner sous l'appellation " Nature et Artisanat ". Il s'agit de quatre " chocos " : tout chocolat, noisettes et chocolat, praliné, chocolat blanc. Ces produits sont bien connus des personnes qui fréquentent la rue du Mouton Blanc, dans le centre de Liège car, avec les sirops, ils sont vendus et dégustés sur place au *Pain Quotidien*, une boulangerie - table d'hôte très appréciée des liégeois. La table d'hôte du *Pain Quotidien* est à l'origine une idée d'Alain Coumont, un hutois, qui en une dizaine d'années, a ouvert des succursales (environ 30) en Belgique, Allemagne, France, Italie, Hollande et récemment aux Etats-Unis à New York et Los

Angeles où ce concept fait fureur. Les produits fabriqués à Horion-Hozémont acquièrent ainsi une réputation internationale puisque on parle également de l'ouverture de *Pain Quotidien* au Japon.

Enfin, on peut également trouver à la siroperie, d'autres délices tels du pain d'épice, du jus de pomme et des speculoos, mais ces derniers ne font pas partie de la production de la famille Delvaux, ils proviennent d'autres artisans et sont vendus au magasin de la siroperie.

L'aura de l'artisan ne se limite pas à ce nom prestigieux qu'est le *Pain Quotidien*. On trouve également les sirops et " chocos " auprès d'environ deux cents commerçants, généralement des épicerie fines, des boulangeries, des fromageries et aussi sur des marchés, mais en tout cas jamais en grandes surfaces car comme nous le dit Joseph Delvaux : " *les grandes surfaces demandent principalement un prix et non de la qualité* ". Et justement le credo de la famille Delvaux, c'est d'être fier d'un produit artisanal de qualité et de la région !

Le futur de la siroperie réside dans les mains du fils aîné de la famille qui aimerait reprendre l'affaire, même s'il s'agit d'un



métier saisonnier qui est très difficile : " *durant la période de production du sirop, c'est-à-dire de fin septembre à janvier, on commence à 4h du matin et on termine à 22h, tous les jours* ".

Depuis 113 ans les membres de la famille Delvaux travaillent jour et nuit pour nous régaler. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant au succès international que connaissent leurs produits. Bon appétit !

Siroperie Delvaux Nature et Artisanat

2, rue de la Siroperie
4460 Horion-Hozémont
tél/fax : 04.250.15.38
Magasin ouvert du lundi au
vendredi de 9 à 12h et de 14 à
18h
Le samedi jusque 16h. Fermé le
mardi et le dimanche.

Economie PFSweb, une étonnante entreprise

Que se cache-t'il sous le nom de PFSweb ? On imagine que beaucoup de gens passant devant cette firme peuvent se poser la question. " *Grâce-Hollogne 2000* " est allé à la rencontre de cette intéressante société.

Créée en 1996 comme filiale de Daisytek, une firme américaine (le siège est à Dallas au Texas) de distribution de matériel

informatique, elle est à présent tout à fait indépendante.

PFSweb traite des clients comme Adidas.com, Apple Computer, Nokia Mobile Phones, Hewlett-Packard Company et IBM, mais est ouverte aux autres secteurs.

Elle peut trouver une solution sur mesure à de gros clients industriels en très peu de temps.

L'entreprise a débuté ses activités européennes il y a quelques mois à Grâce-Hollogne, près de Liège

Airport. La construction a commencé en juin 1999 et en octobre la société était déjà opérationnelle. Le groupe PFSweb reçoit de l'ordre de 15.000 appels téléphoniques par jour et traite quelques milliers d'envois journalièrement.

PFSweb-Liège emploie actuellement environ une centaine de personnes.

Pour décrire les activités de base de la société, il faut partir du point de vue du client désireux de

vendre ses produits par l'Internet. La plupart de ces firmes voulant se lancer dans le commerce électronique (l' " e-commerce ") ne sont pas conscientes de toutes les implications de cette forme de vente.

PFSweb et son slogan " From the click on the Mouse to the Knock at the House " - traduit : " du clic de souris à la sonnette de la porte " - résume bien ses activités. C'est la gestion totale de la chaîne de distribution de produits d'affaires-à-affaires (business-to-business) ou au consommateur (business-to-consumer), des paiements, des marchandises retournées et des ordres, par Internet, e-mail, EDI, courrier ou téléphone. *PFSweb* dispose de son propre call-center pour l'ensemble de l'Europe. Il ne s'occupe cependant pas du transport physique, qui est assuré en collaboration étroite avec des transporteurs. L'entreprise se charge de la comptabilité et de ses opérations annexes de manière complète et très pointue.

Le centre de Grâce-Hollogne dispose de 14.000 m², soit 7.700 emplacements pour palettes, qui seront étendus de 19.000 m² ; une grande partie de cette capacité est déjà utilisée.

Les zones de préparation des commandes sont des modèles d'ergonomie. L'automatisation des systèmes permet aux magasiniers de très hautes performances en termes de rapidité, d'efficacité et de qualité de conformité des envois. Plus de 99% des expéditions

correspondent aux ordres. Environ 9.000 articles différents se trouvent en magasin et on peut avoir l'état du stock en permanence, en temps réel. Le magasin est divisé en trois parties principales : les palettes entières, les rayonnages par produits et enfin les zones de préparation des commandes par petites quantités. Le client final peut, par exemple, commander soit une seule cartouche d'encre, soit plusieurs caisses, soit une palette entière. Enfin, les ordres sont expédiés le jour même de leur réception, et peuvent arriver chez le destinataire en 24 ou 48 heures dans toute l'Europe.

Pourquoi Liège ?

La toile d'araignée des centres de distribution de *PFSweb* est fort étendue : Memphis, Mexico City, Toronto, Vancouver, Sydney, Singapour,... Liège.

Pourquoi justement Liège, et plus précisément Grâce-Hollogne ?

C'est au départ leur client IBM qui a demandé que *PFSweb* se charge de la logistique et de la distribution de ses produits et composants en Europe, au vu de la bonne organisation de la firme aux USA. Il fallait donc constituer une équipe en Europe et acquérir des terrains ainsi que les autorisations nécessaires en très peu de temps. Géographiquement, la localisation idéale était soit l'Allemagne, soit les Pays-Bas, soit la Belgique. C'est finalement Liège qui l'a emporté, car *PFSweb* a pu y obtenir



extrêmement rapidement l'emplacement pour ses activités et les autorisations requises auprès des autorités wallonnes. Par ailleurs cette région (notre région à Grâce-Hollogne) dispose d'atouts indéniables sur le plan de l'accessibilité, des axes de transport et même de la mobilité. Un autre atout est la proximité des marchés les plus importants des clients de *PFSweb* : un client grossiste du Nord de la France représente entre 60 et 70% des envois.

Le service aux clients est impressionnant et sa qualité l'est tout autant. Au niveau quantitatif, dans un rayon de 4 heures, *PFSweb* peut atteindre 60 millions d'Européens. On apprécie la performance !

PFSweb

rue Louis Blériot 5
Parc Industriel Liège Logistics
B - 4460 Grâce-Hollogne
Tel. : +32 (0) 4 239 76 90
Fax : 32 (0) 4 239 76 99
e-mail : info@pfsweb.com
Site : www.pfsweb.com





Emploi et formation

La formation continue, un instrument efficace de mobilité sociale.

Grâce-Hollogne a l'opportunité d'avoir sur son territoire une importante école de promotion sociale. "G-H 2000" a voulu en savoir plus sur les possibilités de formations qui sont offertes à la population.

L'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française de Grâce-Hollogne (I.E.P.S.) est situé depuis de très nombreuses années sur l'ancienne commune de Hollogne-aux-Pierres. Au fil du temps, on peut dire que l'Institut s'est parfaitement fondu dans le paysage communal et que sa présence est devenue familière à bon nombre d'habitants.

Mais à quoi peuvent bien servir les cours de promotion sociale ?

Selon Monsieur WAROWNY, Directeur de l'I.E.P.S., il y a 4 objectifs principaux à ces cours :

- Permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir les qualifications et titres nécessaires pour obtenir un

emploi.

- Permettre à des personnes engagées dans la vie professionnelle de remettre leurs connaissances à jour ou d'apprendre un nouveau métier en vue d'accroître leurs compétences et d'éventuellement réorienter leur carrière (exemple : le congé éducation payé).
- Permettre aux entreprises d'accroître les connaissances de leurs travailleurs (formation professionnelle).
- Permettre à des étudiants d'acquérir des compétences supplémentaires (exemple dans le domaine des langues ou de l'informatique).

Pour atteindre ces objectifs, l'Institut jouit d'une gestion autonome (comparable à un athénée ou un lycée), ce qui lui permet de répondre à la demande et de pouvoir, par exemple, organiser des formations en entreprise ou encore donner des cours le soir ou dans la journée en semaine, et pendant le week-end pour les particuliers. Toutes les disciplines enseignées sont

sanctionnées par une attestation d'études ou un titre reconnu par la Communauté française.

L'I.E.P.S. possède 2 lieux de formations : une implantation à Bierset (2.500 m² de locaux pour les cours techniques et pratiques) et une implantation rue A.Degive à Hollogne (salles de cours et secrétariat administratif de l'école).

En ce qui concerne le public des demandeurs d'emploi, l'Institut dispense, en plus d'autres disciplines à caractère professionnel (gestion, dactylographie, informatique ou secrétariat), des formations très recherchées de soudeurs, techniciens en comptabilité et secrétariat juridique, en collaboration avec la Mission Régionale pour l'Emploi (MIREL).

En ce qui concerne la formation en entreprise, l'I.E.P.S. tire pleinement profit du développement économique de la commune puisqu'il donne des cours d'anglais aux travailleurs de chez TNT et également aux gendarmes de l'aéroport.

La palette des formations que propose l'I.E.P.S. est très variée. Pour s'en convaincre il suffit de regarder la longue liste des cours enseignés :

- **Les langues** : allemand, anglais, néerlandais.
- **Le tertiaire** : aide-comptable CTSS, connaissance de gestion (accès à la profession), dactylographie polyvalente en traitement de texte, bureautique.
- **Le bâtiment** : plafonnage-cimentage CSPI, carrelage-plafonnage-cimentage CSPI, électro-ménager, électricité bâtiment CTSI, aide-menuisier



ESI, initiation à l'ébénisterie, agent semi-qualifié gros œuvre CPSI (maçonnerie).

- **Le garage :** aide-réparateur d'automobiles, équipement électrique de base de l'automobile, mécanique moto CPSI, aide-carrossier CPSI.

- **Les cours généraux :** mathématiques niv. 3 ESS et niv. 4 ESS, mathématiques supérieures, alphabétisation.

- **Les arts ménagers :** habillement technique d'exécution de base et technique d'exécution spécifique (robes et ensembles).

- **Les arts :** atelier créatif,

photographie.

- **Le soudage :** soudage 1er CPSI et 2è CPSI, soudure industrielle tubes, TIG/MIG.

- **L'informatique :** initiation à Windows 95 ou 98, Excel élémentaire et moyen, Word élémentaire et moyen, Access élémentaire et moyen, multimédia, internet, DAO (dessin assisté par ordinateur).

Environ 41 professeurs sont à la disposition des personnes désireuses d'apprendre à Grâce-Hollogne.

Quand on sait que la Wallonie manque cruellement de personnes qualifiées et qu'une

part importante de son redéploiement économique a lieu sur le territoire de notre commune, il n'y a plus à hésiter, il faut se former pour acquérir les compétences qui permettent de trouver un emploi et aussi d'obtenir une valorisation barémique.

Renseignements et inscriptions :

I.E.P.S. de la Communauté française de Grâce-Hollogne
Rue Antoine Degive, 1
Téléphone : 04.234.70.60
Fax : 04.235.76.71

Grâce-Hollogne dispose



Social

d'un outil social de premier plan :

sa Régie de quartier

" Redonner confiance à des personnes en manque de structures ", tel est le credo de Filippo Barillaro, Jean-Paul Brasseur et Jean-Claude Bruneau, les chevilles ouvrières de la Régie de quartier de Grâce-Hollogne.

La création des régies de quartier date de 1993. Elles ont été instaurées à l'initiative du Ministre-Président du Gouvernement wallon, Robert Collignon, ainsi que grâce à la Société Régionale Wallonne du Logement. La mission des régies est double : encadrer et accompagner des personnes peu ou pas qualifiées et les réinsérer dans le monde du travail, ainsi qu'améliorer le cadre de vie des cités d'habitations sociales.

A Grâce-Hollogne, la régie existe depuis 1995, elle s'adresse à des personnes majoritairement issues des logements sociaux, peu ou pas qualifiées, qui vivent le plus souvent des situations d'exclusion.



Pendant un an, les stagiaires qui ont été sélectionnés pour suivre le stage à la régie de quartier sont encadrés par une équipe composée d'un médiateur social et de deux techniciens, en collaboration avec le Forem, le CPAS et d'autres services similaires.

Ces personnes vivent pendant le stage un véritable parcours de préformation, c'est-à-dire que le rôle de la régie est de leur

réapprendre à vivre dans des structures sociétales (par exemple : le personnel encadrant veille à inculquer une discipline pour arriver à l'heure au travail), avant de leur permettre d'éventuellement trouver un emploi ou suivre une formation qualifiante.

Pendant 12 mois, les stagiaires en préformation vont ainsi effectuer des travaux d'intérêt public dans leur quartier, pour le compte des

trois sociétés de logements sociaux de la commune (Notre Logis, La Maison Heureuse et Le Foyer Régional). Ces travaux, à raison de 19 heures par semaine, revalorisent les stagiaires au sein de leur quartier et permettent ainsi une prise de conscience à l'intérêt d'entretenir un environnement qui leur appartient ainsi qu'à l'ensemble des habitants.

A travers ces activités, les stagiaires de la régie de quartier revivent une véritable situation de travail, c'est-à-dire qu'ils doivent apprendre à s'organiser par rapport à un horaire, une équipe, une hiérarchie et une méthode de travail. En outre, ils accomplissent des travaux qui les valorisent, par rapport à la population de la commune, mais aussi et surtout par rapport à eux-mêmes car ils se sentent redevenir utiles à quelque chose.

De plus, le personnel encadrant dispense une initiation pratique aux métiers du bâtiment et à l'entretien de l'environnement. Un accord pris avec l'Institut de l'Enseignement de

Promotion Sociale de la Communauté Française, permet également aux stagiaires de se remettre à niveau en français.

Bref, l'expérience et l'apprentissage acquis pendant le stage sont un précieux sésame qui permet aux personnes motivées de se sortir des situations difficiles dans lesquelles elles se trouvaient auparavant.

Ce stage de 12 mois peut aussi déboucher sur l'engagement du stagiaire dans le cadre d'un contrat PTP à 4/5 temps (Programme de Transition Professionnelle) au sein même de la régie (qui en compte actuellement 9), avec cette fois un vrai salaire à la clé.

Depuis sa création en 1995, environ 30 % des stagiaires de la régie ont trouvé un travail, les autres se sont inscrits dans une formation professionnelle et ont ainsi augmenté leur "taux d'employabilité", comme le disent actuellement les spécialistes de l'emploi.

Mais le travail de la régie de quartier de Grâce-Hollogne ne se limite pas qu'aux travaux d'intérêt public précités. Elle a également mis sur pied un service d'animation qui s'occupe des enfants des cités de logements sociaux, pour leur permettre d'avoir un endroit d'écoute, de rendez-vous et de découverte ou des projets peuvent voir le jour. Une manière efficace de repérer très tôt les problèmes et d'éviter l'enlèvement des jeunes, afin d'endiguer ce fléau de société qu'est l'exclusion sociale.

En cette fin de siècle où l'individualisme semble triompher, les responsables de la régie de quartier de Grâce-Hollogne accomplissent une bien noble mission.

Pour tout renseignements :
Régie de quartier sociale de Grâce-Hollogne
Rue des Pruniers, 2
4460 Grâce-Hollogne
tél : 04.234.35.15

Commémoration

Julie et Melissa, cinq ans déjà...!

A l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition des deux fillettes, le 24 juin 1995, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant la stèle dédiée à Julie et Mélissa. Cette commémoration s'est déroulée dans le calme et la dignité, sans prise de parole et sans calicot comme le souhaitait le comité de soutien aux parents.

Qui ? Comment ? Pourquoi ? Ces questions taraudent toujours les familles RUSSO et LEJEUNE ainsi que la population. Et, ce n'est



manifestement pas, la reconstitution de l'enlèvement qui s'est déroulée le 27 juin qui devrait apporter de nouveaux éléments susceptibles de faire évoluer favorablement le dossier.

Après 5 ans d'enquête, malgré un procès d'Assises qui s'annonce, il n'y a toujours pas de réponses aux questions les

plus essentielles que nous sommes en droit de nous poser.

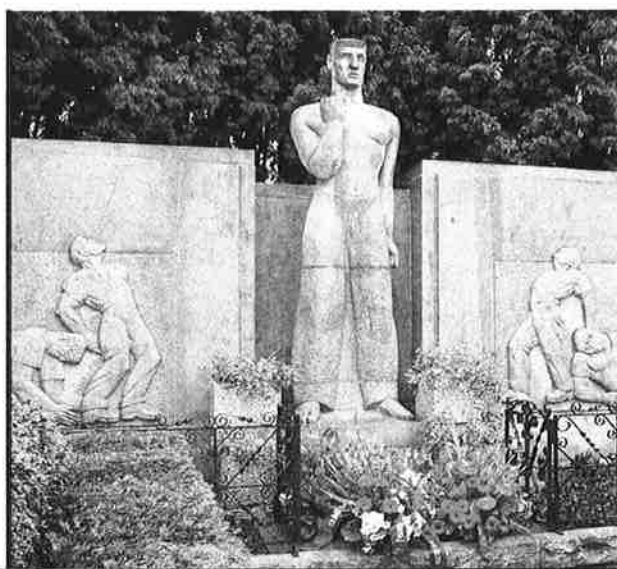
C'est le 17 août, date du quatrième anniversaire de la découverte des deux petits corps dans la propriété de Marc DUTROUX, qu'un rassemblement a été organisé à l'école "Julie et Mélissa", rue Méan, afin de rendre hommage à la mémoire des fillettes. Dans

la cour de l'école, plusieurs orateurs se sont succédés lors d'une courte cérémonie. Ensuite, l'ensemble des personnes présentes se sont rendues, en marchant une rose blanche à la main, à la stèle près du pont de l'autoroute.



Commémoration

"La question Royale" à Grâce-Berleur



Place du Pérou, une œuvre monumentale d'une étonnante sobriété, due au ciseau magistral du sculpteur herstalien Marceau GILLARD, sollicite inmanquablement le regard et l'attention du passant. Elle commémore un événement tragique, vieux de 50 ans, de l'histoire politique et sociale de notre pays.

En juillet 1950, ce qu'on a appelé la "Question Royale" atteint son paroxysme avec le retour récent du roi Léopold III. Une grève générale frappe et paralyse la région liégeoise. En ce dernier dimanche de juillet, à quelques mètres du même endroit, un rassemblement s'est constitué pour écouter le discours du Député Simon PAQUE. L'intervention de la gendarmerie se termine par une fusillade meurtrière qui coûtera la vie à quatre manifestants.

Le monument évoque la mémoire de nos concitoyens victimes de cette répression sanglante et appelle au recueillement.

Passant, souviens-toi d'Albert HOUBRECHT, de Henri VERVAEREN, de Pierre CEREPANA et de Joseph THOMAS.



Environnement

Voiries, rond-points et embellissement



Pendant plusieurs années, notre Administration communale a relayé auprès des autorités de la Région Wallonne, Ministère de l'Équipement et des Transports, les plaintes émanant de nombreux riverains de la Chaussée de Liège. En effet, le passage du charroi lourd sur les vétustes dalles de béton engendrait des vibrations importantes dans les immeubles et produisait des nuisances acoustiques insupportables.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la rénovation de la voirie, nous avons obtenu une amélioration très importante : la réalisation d'un rond-point au croisement de la Chaussée de Liège avec la rue Hector Denis et la sortie du zoning industriel. A l'heure actuelle, ce rond-point s'avère être la meilleure

solution d'améliorer la sécurité par son effet réducteur de la vitesse des véhicules. De plus, il assure une meilleure fluidité du trafic routier particulièrement dense à cet endroit de la commune.

C'est notre Service communal des plantations qui a pris en charge l'entretien et la réalisation florale du rond-point.

Tous nos remerciements s'adressent d'une part au sculpteur sur pierre, Monsieur Domenico CHIPPELLINO, rue du Sentier du Homvent, 9 à Saint-Nicolas qui nous a fait don d'une œuvre représentant un mineur afin d'agrémenter l'ensemble, et d'autre part à Monsieur Pierre GALAND, liquidateur de la S.A. du Charbonnage du Bonnier, qui nous a remis pour orner le rond-point une berline qui fait partie du patrimoine historique de notre

commune. Il s'agit, en fait, de la dernière berline de charbon remontée le 24 janvier 1967 au charbonnage du Bonnier. Quelques jours plus tard, le 31 janvier 1967, le Bonnier ferme définitivement ses portes; c'est la fin de plus de 6 siècles d'exploitation charbonnière dans notre commune.

Aujourd'hui, chacun s'accorde à dire qu'avec la réalisation et l'aménagement de ce rond-point, notre Administration communale a joint l'utile à l'agréable.



Trimestriel numéro 3 • septembre 2000

MAGAZINE COMMUNAL
DE GRÂCE-HOLLOGNE

EDITEUR RESPONSABLE :

Maurice Mottard (Bourgmestre)
rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

CONCEPTION ET RÉALISATION :

A.D.L. Grâce-Hollogne (agence de développement local)
rue Mathieu de Lexhy 88
4460 Grâce-Hollogne
Tél. (04) 247 41 33 • Fax (04) 247 47 81
e-mail : info@grace-hollogne.be
site : www.grace-hollogne.be

Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne

Ont collaboré à cette édition :

Nadine Swinnen • Pascal Cavellier •
Jean-Paul Thyron

Graphisme : Media Grafik | info@media-grafik.com |

Photogravure : DEM s.p.r.l.

Impression : Gêrôme s.a.

Dépôt légal n° BD50398